

SCI Michel THOMAS

De: SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Envoyé: mardi 31 mai 2022 14:32
À: 'Clara BUONOMO'
Cc: 'Eric THOMAS'
Objet: RE: SCI MICHEL THOMAS
Pièces jointes: dt220531-1.pdf; 20000509.pdf; 202220531-1 tx bureaux - DT.pdf

Chère Maître,

En réponse à votre mail du 26/05/2022 10h47, je vous informe avoir adressé ce jour par LRAR électronique les PV demandés par M. Didier THOMAS (DT220531-1).

Pour répondre au mieux aux préoccupations de M. Didier THOMAS concernant la taxe sur les bureaux, vous trouverez en pièces jointes :

- 20000509 : document signé par M. Didier THOMAS avec mention des surfaces de référence
- 20220531-1 tx bureaux – DT

Ce document (20220531-1 tx bureaux – DT) mentionne les surfaces déclarées ces 3 dernières années, la demande et la réponse de l'Administration.

Conformément aux statuts, 'la représentation de la Société vis-à-vis des tiers et de toutes administrations publiques ou privées' est une prérogative qui incombe au gérant.

Il appartient au gérant de prendre toutes dispositions qui lui semblent utiles afin de préserver la confidentialité des documents qui lui sont adressés.

Les échanges avec l'administration sont certifiés conforme par le gérant.

Dans l'espoir que ces renseignements satisferont la curiosité tardive de M. Didier THOMAS et qu'il se satisfasse de cette meilleure réponse que vous saurez lui transmettre.

Bien à vous

Th. THOMAS

De : Clara BUONOMO <c.buonomo@cartesia-avocats.fr>
Envoyé : jeudi 26 mai 2022 10:47
À : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Objet : SCI MICHEL THOMAS

Bonjour Monsieur,

Je me permets de revenir vers vous suite à l'email que j'ai reçu ce jour de la part de Monsieur Didier Thomas.

Ce dernier demande avant de pouvoir nous donner ses disponibilités pour une nouvelle assemblée générale que lui soit communiqué les procès-verbaux dressés le 19 mai dernier ainsi que les éléments demandés par les services fiscaux précisés dans son courrier.

Afin d'avancer au mieux pourriez vous s'il vous plaît lui adresser et me tenir informé.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien à vous,



Clara BUONOMO
Avocat Associé

CARTESIA Avocats
Immeuble Bruyère 2000 - Bât. 1
650 rue Henri Becquerel
34000 Montpellier – France
c.buonomo@cartesia-avocats.fr
Tél. : 06 83 59 16 13